



Les 55 propositions finales du Synode sur la Parole de Dieu



Cité du Vatican, le 09 décembre 2008 - (E.S.M.) - A l'issue du synode sur la Parole de Dieu qui s'est tenu au Vatican au 5 au 26 octobre 2008, une liste de 55 propositions a été établie par l'Assemblée générale ordinaire du synode des évêques.

Le pape Benoît XVI, salle du Synode- [Pour agrandir l'image ► Cliquer](#)

Les 55 propositions finales du Synode sur la Parole de Dieu

Le 09 décembre - *Eucharistie Sacrement de la Miséricorde* - A l'issue du synode sur la Parole de Dieu qui s'est tenu au Vatican au 5 au 26 octobre 2008, une liste de 55 propositions a été établie par l'Assemblée générale ordinaire du synode des évêques. Le texte original de ces propositions, en latin, a été remis au pape. Il pourrait servir de base pour la rédaction d'une exhortation post-synodale. Le pape Benoît XVI a permis la publication d'une version en italien, provisoire et non officielle, de cette liste de propositions, par la secrétairerie générale du synode.

INTRODUCTION

Proposition 1

Documents présentés au Souverain Pontife

On souhaite soumettre à l'attention du Souverain Pontife - outre les documents sur La Parole de Dieu dans la mission et dans la vie de l'Église relatifs à ce synode, à savoir les Lineamenta, l'Instrumentum laboris, les relations ante et post disceptationem et les textes des interventions, aussi bien ceux qui ont été présentés en salle que les interventions in scriptis, les relations des carrefours et leurs discussions - certaines propositions spécifiques, que les pères considèrent d'une importance particulière.

Les pères synodaux demandent humblement au Saint-Père d'analyser la possibilité d'offrir un document sur le mystère de la Parole de Dieu dans la vie et dans la mission de l'Église, également à la lumière de l'Année dédiée à saint Paul, apôtre des nations, à l'occasion du bimillénaire de sa naissance.

Proposition 2

De la Constitution dogmatique Dei Verbum au synode sur la Parole de Dieu

A plus de 40 ans de la promulgation de la Constitution dogmatique sur la révélation divine [Dei Verbum](#) du Concile œcuménique Vatican II, les pères synodaux reconnaissent avec gratitude les grands bénéfices apportés par ce document à la vie de l'Église, au plan exégétique, théologique, spirituel, pastoral et œcuménique.

Dans le sillage de l'histoire de l'intellectus fidei et de la doctrine chrétienne, cette constitution a mis en lumière l'horizon trinitaire et historique et salvifique de la révélation.

Au cours de ces années a grandi de manière incontestable la conscience ecclésiale que Jésus Christ, parole de Dieu incarnée, « par toute sa présence, par tout ce qu'il montre de lui-même, par ses paroles, par ses oeuvres, par ses signes, par ses miracles, mais surtout par sa mort et sa glorieuse résurrection d'entre les morts, enfin par l'envoi qu'il fait de l'Esprit de vérité, donne à la révélation son dernier achèvement et la confirme par le témoignage divin : Jésus-Christ, c'est Dieu avec nous, pour que nous soyons délivrés des ténèbres du péché et de la mort, et que nous soyons ressuscités pour la vie éternelle » (DV 4).

Tout cela a permis d'approfondir la valeur infinie de la Parole de Dieu qui se donne à nous dans l'Écriture Sainte, comme témoignage inspiré de la révélation, qui avec la Tradition vivante de l'Église constitue la Règle suprême de la foi (cf. DV 21). Cette même Parole qui est conservée et interprétée fidèlement par le Magistère (cf. DV10), et qui est célébrée dans la sainte liturgie et qui se donne à nous dans l'Eucharistie comme pain de vie éternelle (cf. Jn 6).

En conservant précieusement les fruits de ces années, l'Église ressent aujourd'hui la nécessité d'approfondir plus encore le mystère de la Parole de Dieu dans ses différentes articulations et implications pastorales. Ainsi, l'assemblée synodale forme le vœu que tous les fidèles grandissent dans la conscience du mystère du Christ, unique sauveur et médiateur entre Dieu et les hommes (cf. 1 Tm 2, 5 ; Ep 9, 15), et que l'Église renouvelée par l'écoute religieuse de la Parole de Dieu puisse entreprendre une nouvelle saison missionnaire, annonçant la Bonne Nouvelle à tous les hommes.

PREMIERE PARTIE

LA PAROLE DE DIEU DANS LA FOI DE L'Église

Proposition 3

Analogie Verbi Dei

L'expression Parole de Dieu est analogique. Elle se réfère avant tout à la Parole de Dieu en tant que Personne qui est le Fils Unique de Dieu, né du Père avant tout les siècles, Verbe du Père fait chair (cf. Jn 1, 14). La Parole divine déjà présente dans la création de l'univers et de manière particulière de l'homme, se révèle au cours de l'histoire du salut et est certifiée par écrit dans l'Ancien et le Nouveau testament. Cette Parole de Dieu transcende la Sainte Écriture, même si celle-ci la contient d'une manière tout à fait particulière. Sous la conduite de l'Esprit (Jn 14, 26 ; 16, 12-15), l'Église la garde et la conserve dans sa Tradition vivante (cf. DV 10) et l'offre à l'humanité à travers la prédication, les sacrements et le témoignage de vie. Les pasteurs doivent donc éduquer le peuple de Dieu à saisir les différents sens de l'expression de la Parole de Dieu.

Proposition 4

Dimension dialogique de la Révélation

Quand il se réfère à la révélation, le dialogue comporte le primat de la Parole de Dieu adressée à l'homme. Dans son grand amour, en effet, Dieu a voulu aller à la rencontre de l'humanité et a pris l'initiative de parler aux hommes en les appelant à partager sa vie. La spécificité du christianisme se manifeste dans l'événement Jésus Christ, sommet de la Révélation, accomplissement des promesses de Dieu et médiateur de la rencontre entre l'homme et Dieu. Lui « qui nous a révélé Dieu » (cf. Jn 1, 18), est la Parole unique et définitive donnée à l'humanité. Pour accueillir la Révélation, l'homme doit ouvrir sa conscience et son cœur à l'action de l'Esprit Saint qui lui fait comprendre la Parole de Dieu présente dans les Écritures Saintes. L'homme répond en pleine liberté à Dieu avec l'obéissance de la foi (cf. Rm 1, 5 ; 2 Co 10, 5-6 ; DV 5).

Marie, Mère de Jésus, personnifie cette obéissance de la foi de manière exemplaire, elle qui est également l'archétype de la foi de l'Église qui écoute et accueille la Parole de Dieu.

Proposition 5

Esprit Saint et Parole de Dieu

Les Écritures Saintes, en tant que don de l'Esprit Saint remis à l'Église épouse du Christ, ont dans l'Église leur propre lieu herméneutique.

L'Esprit, qui est l'Auteur des Saintes Écritures, est également un guide pour leur interprétation correcte dans la formation de la fides Ecclesiae à travers les temps.

Le synode recommande aux pasteurs de rappeler à tous les baptisés le rôle de l'Esprit Saint dans l'inspiration (cf. DV 11), dans l'interprétation et dans la compréhension des Saintes Écritures (cf. DV 12).

En conséquence, nous tous disciples, sommes invités à invoquer de manière fréquente l'Esprit Saint, afin qu'il nous conduise à la connaissance toujours plus approfondie de la Parole de Dieu et au témoignage de notre foi (cf. Jn 15, 26-27). Les pasteurs doivent rappeler aux fidèles que les Saintes Écritures se concluent en évoquant l'appel commun de l'Esprit et de l'Épouse : « Viens Seigneur Jésus » (cf. Ap 22, 17.20).

Proposition 6

Lecture patristique de l'Écritures

Pour l'interprétation du texte biblique, on ne doit pas négliger la lecture patristique de l'Écritures, qui distingue deux sens : le sens littéral et le sens spirituel. Le sens littéral est celui qui est signifié par la parole de l'Écritures et trouvé grâce à des instruments scientifiques de l'exégèse critique. Le sens spirituel concerne aussi la réalité des événements dont parle l'Écritures, en tenant compte de la Tradition vivante de toute l'Église et de l'analogie de la foi, qui comporte la connexion intrinsèque de la vérité de la foi entre elles et dans la totalité du dessein de la Révélation divine.

Proposition 7

Unité entre Parole de Dieu et Eucharistie

Il est important de noter la profonde unité entre la Parole de Dieu et l'Eucharistie (cf. DV 21), comme cela est cité dans certains textes particuliers comme Jn 6, 35-58 ; Lc 24, 13-35, afin de dépasser la dichotomie entre les deux réalités, qui est souvent présente dans la réflexion théologique et dans la pastorale. De cette manière le lien avec le synode précédent sur l'Eucharistie sera plus évident.

La Parole de Dieu se fait chair sacramentelle dans l'événement eucharistique et conduit l'Écritures Sainte à son accomplissement. L'Eucharistie est principe herméneutique de l'Écritures Sainte, tout comme l'Écritures Sainte éclaire et explique le mystère eucharistique. Dans ce sens les pères synodaux souhaitent que puisse être promue une réflexion théologique sur l'aspect sacramentel de la Parole de Dieu. Sans la reconnaissance de la présence réelle du Seigneur dans l'Eucharistie, l'intelligence de l'Écritures demeure inachevée.

Proposition 8

Parole de réconciliation et conversion

La Parole de Dieu est parole de réconciliation parce qu'en elle Dieu réconcilie en Lui toute chose (cf. 2 Co 5, 18-20 ; Ep 1, 10). Le pardon miséricordieux de Dieu, incarné en Jésus, relève le pécheur.

L'importance de la Parole de Dieu dans les sacrements de guérison (pénitence et onction) doit être soulignée. L'Église doit être la communauté qui, réconciliée par cette parole de Jésus Christ (cf. Ep 2, 14-18 ; Co 1, 22), offre à tous un espace de réconciliation, de miséricorde et de pardon.

La force cicatrisante de la Parole de Dieu est un appel puissant à une conversion personnelle permanente dans l'écoute et une impulsion dans l'annonce courageuse de la réconciliation offerte par le Père dans le Christ (cf. 2 Co 5, 20-21).

En ces temps de conflits en tous genres et de tensions interreligieuses, fidèles à l'œuvre de réconciliation accomplie par Dieu en Jésus, les catholiques sont engagés à donner des exemples de réconciliation, cherchant à partager les mêmes valeurs humaines, éthiques et religieuses dans leur relation avec Dieu et avec les autres. Ils cherchent à construire une société juste et pacifique.

Proposition 9

Rencontre avec la Parole dans l'Écritures Sainte

Ce synode propose à nouveau avec force à tous les fidèles la rencontre avec Jésus, Parole de Dieu faite chair, comme événement de grâce qui se reproduit dans la lecture et dans l'écoute des Écritures Saintes. Il rappelle saint Cyprien, recueillant une pensée partagée par les pères : « Soyez assidus dans la prière et dans la lectio divina. Quand tu pries tu parles avec Dieu, quand tu lis, Dieu te parle » (Ad Donatum, 15).

Ainsi, nous souhaitons vivement que naisse de cette assemblée une nouvelle saison de pieux et grand amour pour la Sainte Écritures, de la part de tous les membres du peuple de Dieu, afin que leur lecture orante et fidèle permette d'approfondir leur relation avec la personne même de Jésus. Dans cette perspective, on souhaite que,

dans la mesure du possible, chaque fidèle possède une Bible personnelle (cf. Dt 17, 18-20), et jouisse des bénéfices de l'indulgence spéciale liée à la lecture des Écritures (cf. Indulgentiarum Doctrina, 30).

Proposition 10

L'Ancien Testament dans la Bible chrétienne

Jésus a prié les psaumes et a lu la Loi et les prophètes, en les citant dans sa prédication et en se présentant comme l'accomplissement des Écritures (cf. Mt 5, 17 ; Lc 4, 21 ; 24, 27 ; Jn 5, 46). Le Nouveau Testament a sans cesse puisé à l'Ancien Testament les paroles et les expressions qui lui permettent de raconter et d'expliquer la vie, la mort et la résurrection de Jésus (cf. Mt 1-2 et Es passim ; Mc 6, 3 ; Lc 24, 25-31). Dans le même temps, du reste, sa mort et sa résurrection « donnèrent à ces mêmes textes une plénitude de sens inconcevable auparavant » (Commission biblique pontificale, L'interprétation de la Bible dans l'Église, III A 2).

En conséquence, la foi apostolique en Jésus est proclamée « selon les Écritures » (cf. Co 15), et présente Jésus Christ comme le « oui » de Dieu à toutes les promesses (cf. Co 1, 20).

Pour ces raisons, la connaissance de l'Ancien Testament est indispensable à qui croit dans l'Évangile de Jésus Christ, parce que, selon saint Augustin, le Nouveau Testament est caché dans l'Ancien et l'Ancien est présent dans le Nouveau (cf. Quaestiones in Heptateucum, 2, 73).

Nous souhaitons donc que dans la prédication et dans la catéchèse, on tienne compte des pages de l'Ancien Testament, en les expliquant de manière adaptée dans le cadre de l'histoire du salut et que l'on aide le peuple de Dieu à les apprécier à la lumière de la foi en Jésus Seigneur.

Proposition 11

Parole de Dieu et charité envers les pauvres

Un des traits caractéristiques de l'Écritures Sainte est la révélation de la prédilection de Dieu pour les pauvres (cf. Mt 25, 31-46). Jésus de Nazareth, Parole de Dieu incarnée, est passé dans ce monde en prodiguant le bien (cf. Ac 10, 35). La Parole de Dieu accueillie avec disponibilité, engendre en abondance dans l'Église la charité et la justice envers tous, surtout envers les pauvres. Comme l'enseigne l'encyclique Deus caritas est, les premiers à avoir droit à l'annonce de l'Évangile sont précisément les pauvres, qui ont besoin non seulement de pain mais aussi de paroles de vie. Toutefois, les pauvres ne sont pas seulement les destinataires de la charité, mais aussi agents d'évangélisation, dans la mesure où ils sont ouverts à Dieu et généreux dans le partage avec les autres. Les pasteurs sont appelés à les écouter, à apprendre d'eux, à les guider dans leur foi et à les motiver à être des artisans de leur propre histoire. Les diacres chargés du service de la charité ont une responsabilité particulière dans ce domaine. Le synode les encourage dans leur ministère.

Proposition 12

Inspiration et vérité de la Bible

Le synode propose que la Congrégation pour la doctrine de la foi clarifie les concepts d'inspiration et de vérité de la Bible, tout comme leur rapport réciproque afin de mieux faire comprendre l'enseignement de Dei Verbum 11. En particulier, il faut mettre en relief l'originalité de l'herméneutique biblique catholique dans ce domaine.

Proposition 13

Parole de Dieu et loi naturelle

Les pères synodaux sont bien conscients des grands défis présents en ce moment de l'histoire. L'un d'eux concerne le développement gigantesque que la science a réalisé à l'égard de la connaissance de la nature. Paradoxalement, plus cette connaissance grandit moins l'on réussit à voir le message éthique qui en émane. Déjà dans l'histoire de la pensée, les anciens philosophes avaient l'habitude de désigner ce principe par *lex naturalis* ou loi morale naturelle. Comme l'a rappelé le pape Benoît XVI, cette expression semble aujourd'hui devenue incompréhensible « à cause d'un concept de nature non plus métaphysique, mais seulement empirique. Le fait que la nature, l'être même, ne soit plus transparent pour un message moral, crée un sentiment de désorientation qui rend précaires et incertains les choix de la vie quotidienne » (12 février 2007).

A la lumière de l'enseignement de l'Écritures Sainte, comme le rappelle notamment l'apôtre Paul dans la Lettre aux Romains (cf. Rm 2, 14-15), il est bon de répéter que cette loi est écrite au plus profond du cœur de chaque personne et que chacun peut y accéder. Elle possède comme principe de base que « l'on doit faire le bien et non le mal » ; une vérité qui s'impose avec évidence à tous et d'où jaillissent d'autres principes qui règlent le jugement éthique à propos des droits et des devoirs de chacun. Il est bon de rappeler que c'est aussi en se nourrissant de la Parole de Dieu que l'on développe la connaissance de la loi naturelle et que l'on progresse dans la conscience morale. Ainsi, le synode recommande à tous les pasteurs d'avoir une sollicitude particulière afin que les ministres de la Parole soient sensibles à la redécouverte de la loi naturelle et à sa fonction dans la formation des consciences.

DEUXIÈME PARTIE

LA PAROLE DE DIEU DANS LA VIE DE L'Église

Proposition 14

Parole de Dieu et liturgie

L'Assemblée convoquée et réunie par l'Esprit pour écouter la proclamation de la Parole de Dieu, se retrouve transformée par l'action même de l'Esprit qui se manifeste dans la célébration. En effet, là où se trouve l'Église, se trouve l'Esprit du Seigneur ; et où se trouve l'Esprit du Seigneur, se trouve l'Église (cf. Saint Irénée, *Adversus haerereses*, III, 24, 1).

Les pères synodaux répètent que la liturgie constitue le lieu privilégié où la Parole de Dieu s'exprime pleinement, aussi bien dans les célébrations des sacrements, que, surtout, dans l'Eucharistie, dans la liturgie des Heures et dans l'Année liturgique. Le mystère du salut raconté dans l'Écritures Sainte trouve dans la liturgie son lieu d'annonce, d'écoute et de mise en pratique.

A cette fin on demande par exemple que :

- le livre des Saintes Écritures occupe une place visible et à l'honneur dans l'église, même en dehors des célébrations liturgiques.
- le silence après la première et la deuxième lecture et à la fin de l'homélie, soit encouragé, comme cela est suggéré dans la Présentation générale du Missel romain (cf. n. 56).
- des célébrations de la Parole de Dieu centrées sur les lectures dominicales puissent être envisagées.
- les lectures des Écritures Saintes soient proclamées à partir de livres liturgiques dignes, par exemple le Lectionnaire et l'Évangélaire, qui seront l'objet du plus profond respect pour la Parole de Dieu qu'ils contiennent.
- que soit valorisé l'Évangélaire par une procession qui précède la proclamation, notamment en lui conférant un caractère solennel.
- que soit mis en évidence le rôle des serviteurs de la proclamation : les lecteurs et les chanteurs.
- les lecteurs et les lectrices soient formés de manière adaptée afin qu'ils puissent proclamer la Parole de Dieu de manière claire et compréhensible. Que ces derniers soient invités à étudier et à témoigner par leur vie les contenus de la Parole qu'ils lisent.
- la Parole de Dieu soit proclamée de manière claire, dans la connaissance de la dynamique de la communication.
- ne soient pas oubliées, en particulier dans la liturgie eucharistique, les personnes qui rencontrent des difficultés dans la réception de la Parole de Dieu transmise par les moyens usuels, comme les non-voyants ou les malentendants.
- l'on utilise de manière efficace les instruments sonores.

En outre les pères synodaux ressentent le devoir de rappeler la grave responsabilité de ceux qui président l'Eucharistie afin qu'ils ne remplacent jamais les textes de l'Écritures Sainte par d'autres textes. Aucun texte de spiritualité ou de littérature ne peut atteindre la valeur et la richesse contenues dans les Saintes Écritures qui sont Parole de Dieu.

Proposition 15

Actualisation à travers l'homélie et « Directoire sur l'homélie »

L'homélie permet l'actualisation de la Parole proclamée : « Aujourd'hui s'accomplit à vos oreilles ce passage de l'Écritures » (Lc 4, 21). Celle-ci conduit au mystère qui est célébré, invite à la mission et partage les joies et les douleurs, les espérances et les peurs des fidèles - préparant ainsi l'assemblée aussi bien à la profession de foi (credo) qu'à la prière universelle de la messe.

Il devrait y avoir une homélie au cours de toutes les messes « cum populo », même en

semaine. Il faut que les prédicateurs (évêques, prêtres, diacres) se préparent dans la prière, afin qu'ils prêchent avec conviction et passion. Ils doivent se poser trois questions :

- Que disent les lectures proclamées ?
- Que me disent-elles à moi personnellement ?
- Que dois-je dire à la communauté, en tenant compte de sa situation concrète ?

Le prédicateur doit avant tout se laisser interpeller lui d'abord par la Parole de Dieu qu'il annonce. L'homélie doit être nourrie par la doctrine et transmettre l'enseignement de l'Église pour renforcer la foi, appeler à la conversion dans le cadre de la célébration et préparer à l'accomplissement du mystère pascal eucharistique.

Pour aider le prédicateur dans le ministère de la Parole, et dans la ligne de l'enseignement de l'exhortation apostolique post-synodale [Sacramentum Caritatis](#) (cf. n. 46), les Pères synodaux souhaitent que soit élaboré un « Directoire sur l'homélie » dont le but serait d'exposer, outre les principes de l'homélie et de l'art de la communication, le contenu des thèmes bibliques récurrents dans les lectionnaires utilisés dans la liturgie.

Proposition 16

Lectionnaire

On recommande d'entamer une analyse du Lectionnaire romain pour voir si la sélection actuelle et l'organisation des lectures sont vraiment adaptées à la mission de l'Église en ce moment de l'histoire. Le lien de la lecture de l'Ancien Testament avec la péripécie évangélique doit être revu en particulier, de manière à ce qu'il n'implique pas une lecture trop restrictive de l'Ancien Testament ou l'exclusion de certains passages importants.

La révision d'un Lectionnaire pourrait être faite en dialogue avec les partenaires œcuméniques qui utilisent ce Lectionnaire commun.

On souhaite que soit analysée de manière autorisée, la question du Lectionnaire dans la liturgie des Églises catholiques orientales.

Proposition 17

Le ministère de la Parole et les femmes

Les pères synodaux reconnaissent et encouragent le service des laïcs dans la transmission de la foi. Les femmes en particulier, jouent à ce niveau un rôle indispensable surtout dans la famille et dans la catéchèse. En effet, elles savent susciter l'écoute de la Parole, la relation personnelle avec Dieu et transmettre le sens du pardon et du partage évangélique.

On souhaite que le ministère de lecteur soit ouvert aussi aux femmes, de manière à ce qu'au sein de la communauté chrétienne soit reconnu leur rôle d'annonciatrice de la Parole de Dieu.

Proposition 18

Célébrations de la Parole de Dieu

Selon les diverses formes reçues de la tradition liturgique, on recommande la célébration de la Parole de Dieu (cf. *Sacramentum caritatis* 35). De nombreuses communautés ecclésiales, qui n'ont pas la possibilité de célébrer l'Eucharistie le dimanche, trouvent dans la célébration de la Parole la nourriture pour leur propre foi et pour le témoignage chrétien.

La célébration de la Parole est un des lieux privilégiés de la rencontre avec le Seigneur, parce qu'au cours de cette proclamation, le Christ est présent et continue à parler à son peuple (cf. SC 7). Même au milieu du vacarme d'aujourd'hui, qui rend très difficile une écoute effective, les fidèles sont encouragés à cultiver une disposition au silence intérieur et une écoute de la Parole de Dieu qui transforme la vie.

Les pères synodaux recommandent que soient formulés des directoires des rites, en s'appuyant sur l'expérience des Églises dans lesquelles des catéchistes formés guident habituellement les assemblées dominicales autour de la Parole de Dieu. Leur but sera de faire en sorte que de telles célébrations ne se confondent pas avec la liturgie eucharistique.

L'accueil de la Parole, la prière des laudes, l'action de grâce et la prière de demande, qui composent les célébrations de la Parole de Dieu, sont des manifestations de l'Esprit dans le cœur des fidèles et dans l'assemblée chrétienne réunie autour de la Parole de Dieu. L'Esprit Saint en effet, fait que la Parole de Dieu proclamée et célébrée fructifie dans le cœur et dans la vie de celui ou celle qui la reçoit.

Nous considérons en outre que les pèlerinages, les fêtes, les diverses formes de piété populaire, les missions, les rites spirituels et les jours spéciaux de pénitence, de réparation et de pardon sont aussi une opportunité concrète offerte aux fidèles pour célébrer la Parole de Dieu et approfondir sa connaissance.

Proposition 19

La liturgie des heures

La liturgie des heures est une forme privilégiée d'écoute de la Parole de Dieu parce qu'elle met en contact les fidèles avec l'Écritures Sainte et avec la Tradition vivante de l'Église. Ainsi, le synode souhaite que les fidèles participent à la liturgie des heures, surtout aux laudes et aux vêpres. A cette fin, là où cela n'existe pas encore, il serait utile de préparer une forme simple de liturgie des heures.

Les évêques, les prêtres, les diacres, les religieux et tout ceux qui officient au service de l'Église doivent se rappeler de leur devoir sacré de prier la liturgie des heures. Celle-ci est en outre aussi vivement recommandée aux fidèles laïcs, afin que cette liturgie devienne de manière encore plus authentique la prière de toute l'Église.

Proposition 20

Parole de Dieu, mariage et famille

La Parole de Dieu est à l'origine du mariage (cf. Gn 2, 24). Jésus lui-même a inclus le

mariage parmi les institutions de son Royaume (cf. Mt 19, 4-8), lui donnant un statut de sacrement. Dans la célébration sacramentelle, l'homme et la femme prononcent une parole prophétique de don mutuel, d'être « une seule chair », signe du mystère de l'union du Christ et de l'Église (cf. Ep 5, 31-32). A travers la fidélité et l'unité de la vie de famille, les époux sont devant leurs enfants les premiers annonciateurs de la Parole de Dieu. Il faut les soutenir et les aider à développer la prière en famille, la célébration domestique de la Parole, le lecture de la Bible et d'autres formes de prière.

Les époux se rappelleront que la Parole de Dieu est un soutien précieux également dans les difficultés de la vie conjugale et familiale.

Proposition 21

Parole de Dieu et petites communautés

Le synode recommande la création de petites communautés ecclésiales d'écoute et d'étude et de prière de la Parole de Dieu, également sous la forme du chapelet comme méditation biblique (cf. Jean-Paul II, Lettre apostolique *Rosarium Virginis Mariae*). Dans de nombreux pays il y a déjà des petites communautés composées de familles, enracinées dans les paroisses ou liées aux divers mouvements ecclésiaux et nouvelles communautés. Celles-ci se réunissent régulièrement autour de la Parole de Dieu pour la partager, et ils en reçoivent de la force.

Certaines n'ont que rarement la possibilité de célébrer l'Eucharistie. Ils font l'expérience de la communauté et rencontrent la Parole de Dieu personnellement. A travers la lecture de la Bible ils font l'expérience d'être aimés personnellement de Dieu. Le service des laïcs qui guident ces communautés doit être pris en considération et promu, car ils rendent un service missionnaire auquel tous les baptisés sont appelés.

Proposition 22

Parole de Dieu et lecture orante

Le synode propose que l'on exhorte les fidèles, également les jeunes, à aborder les Écritures à travers une « lecture orante » et assidue (cf. DV 25), afin que le dialogue avec Dieu devienne une réalité quotidienne du peuple de Dieu.

Pour cela, il est important :

- que l'on relie profondément la lecture orante à l'exemple de Marie et des saints dans l'histoire de l'Église, qui ont fait la lecture de la Parole selon l'Esprit ;
- d'avoir recours à des maîtres en la matière ;
- de s'assurer que les pasteurs, prêtres et diacres, et de manière particulière les futurs prêtres, aient une formation adaptée afin de pouvoir à leur tour former le peuple de Dieu dans cette dynamique spirituelle ;
- que les fidèles soient initiés en fonction des circonstances, des catégories et des cultures, à la méthode de lecture orante la plus appropriée, personnelle et/ou communautaire (*Lectio divina*, Exercices spirituels dans la vie quotidienne, *Seven Steps* en Afrique et ailleurs, diverses méthodes de prière, partage en famille et dans les communautés ecclésiales de base, etc.) ;

- que l'on encourage la pratique de la lecture orante à partir des textes liturgiques que l'Église propose pour la célébration eucharistique dominicale et quotidienne, pour mieux comprendre le rapport entre Parole et Eucharistie ;

- que l'on veille à ce que la lecture orante, surtout communautaire, des Écritures, débouche sur un engagement de charité (cf. Lc 4, 18-19).

Conscients de la large diffusion actuelle de la Lectio divina et d'autres méthodes analogues, les pères synodaux y voient un véritable signe d'espérance et encouragent tous les responsables ecclésiaux à multiplier les efforts en ce sens.

Proposition 23

Catéchèse et Écritures sainte

La catéchèse doit s'enraciner de préférence dans la révélation chrétienne. Elle doit prendre comme modèle la pédagogie de Jésus sur le chemin d'Emmaüs.

Sur le chemin d'Emmaüs Jésus ouvre le cœur des disciples à l'intelligence des Écritures (cf. Lc 24, 27). Sa manière de procéder montre que la catéchèse qui s'enracine dans la révélation chrétienne suppose l'explication des Écritures. Elle nous invite aussi à rejoindre les hommes d'aujourd'hui pour leur transmettre l'évangile du salut :

- aux enfants les plus petits avec une attention particulière ;

- à ceux qui ont besoin d'une formation plus approfondie qui s'enracine dans les Écritures ;

- aux catéchumènes qu'il faut accompagner dans leur cheminement, en leur montrant le plan de Dieu à travers la lecture de l'Écritures sainte, en les préparant à rencontrer le Seigneur dans les sacrements de l'initiation chrétienne, à s'engager dans la communauté et à être missionnaires.

Le catéchuménat pré-baptismal doit être suivi d'une mystagogie post-baptismale, une formation continue au centre de laquelle doivent se trouver l'Écritures sainte et le Catéchisme de l'Église catholique.

Proposition 24

Parole de Dieu et vie consacrée

La vie consacrée naît de l'écoute de la Parole de Dieu et accueille l'Évangile comme règle de vie. Elle redécouvre en permanence son identité à l'écoute de la Parole et se transforme en « evangelica testificatio » pour l'Église et pour le monde. Appelée à être une « exégèse » vivante de la Parole de Dieu (cf. Benoît XVI, 2 février 2008), elle est elle-même une parole avec laquelle Dieu continue à parler à l'Église et au monde.

Le synode remercie les personnes consacrées pour leur témoignage de l'évangile et pour leur disponibilité à le proclamer aux frontières géographiques et culturelles de la mission à travers ses divers services charismatiques. Il les exhorte en même temps à veiller aux espaces personnels et communautaires d'écoute de la Parole de Dieu et à

promouvoir des écoles de prière biblique ouvertes aux laïcs, surtout aux jeunes. Qu'elles sachent écouter la Parole de Dieu avec un cœur de pauvre et exprimer leur réponse à travers l'engagement pour la justice, la paix et l'intégrité de la création.

Le synode souligne l'importance de la vie contemplative et sa précieuse contribution à la tradition de la Lectio divina. Les communautés monastiques sont des écoles de spiritualité et renforcent la vie des Églises particulières. « Comme une oasis spirituelle, un monastère indique au monde d'aujourd'hui la chose la plus importante, et c'est même en fin de compte la seule chose décisive : il existe une ultime raison pour laquelle il vaut la peine de vivre, qui est Dieu et son amour impénétrable » (Benoît XVI, Angélus du 18 novembre 2007).

Dans la vie contemplative, la Parole est écoutée, priée et célébrée. Il faut donc veiller à ce que ces communautés reçoivent la formation biblique et théologique appropriée à leur vie et leur mission.

Proposition 25

Deux niveaux sont nécessaires dans la recherche exégétique

L'herméneutique biblique proposée dans Dei Verbum 12 reste très actuelle et efficace. Elle prévoit deux niveaux de méthode distincts et corrélés, pour un travail exégétique adéquat.

Le premier niveau correspond à ce que l'on appelle la méthode historico-critique, qui a souvent porté du fruit dans la recherche moderne et contemporaine et qui est entrée dans le domaine catholique, surtout à partir de l'Encyclique du serviteur de Dieu Pie XII *Divino Afflante Spiritu*. Cette méthode a été rendue nécessaire par la nature même de l'histoire du salut qui n'est pas une mythologie mais une histoire vraie avec son sommet dans l'incarnation du Verbe, divin et éternel, qui vient habiter dans le temps des hommes (cf. Jn 1, 14). Il est par conséquent nécessaire d'étudier également la Bible et l'histoire du salut avec les méthodes de la recherche historique sérieuse.

Le deuxième niveau méthodologique, nécessaire pour une interprétation juste des Saintes Écritures, correspond à la nature également divine des paroles bibliques humaines. Le Concile œcuménique Vatican II rappelle à juste titre que la Bible doit être interprétée avec l'aide de ce même Esprit Saint qui a guidé sa mise par écrit.

L'herméneutique biblique ne peut être considérée accomplie si - parallèlement à l'étude historique des textes - elle ne recherche pas aussi de manière adéquate leur dimension théologique. La Dei Verbum identifie et cite les trois points de référence décisifs pour parvenir à la dimension divine et donc au sens théologique des Saintes Écritures. Il s'agit du contenu et de l'unité de toute l'Écritures, de la tradition vivante de toute l'Église et enfin, de l'attention à l'analogie de la foi. « Seulement dans le cas où les deux niveaux méthodologiques, celui de nature historique et critique et celui de nature théologique, sont observés, on peut alors parler d'une exégèse théologique - d'une exégèse adaptée à ce Livre » (Benoît XVI, 14 octobre 2008).

Proposition 26

Elargir les perspectives de l'étude exégétique actuelle

Rien ne vaut les fruits apportés par l'utilisation de la recherche historico-critique

moderne ; en même temps, on ne peut pas considérer les études exégétiques actuelles sans un regard attentif aux difficultés également. L'actuelle exégèse académique, également catholique, travaille à un très haut niveau pour ce qui concerne la méthodologie historico-critique, y compris avec ses heureuses intégrations plus récentes (cf. Commission pontificale biblique, L'interprétation de la Bible dans l'Église), mais on ne peut pas en dire autant de l'étude de la dimension théologique des textes bibliques. Le niveau théologique indiqué par les trois éléments de Dei Verbum 12, est malheureusement très souvent presque absent.

La première conséquence de cette absence est que la Bible devient pour les lecteurs d'aujourd'hui un livre du passé uniquement, désormais incapable de parler à notre monde actuel. Dans ces conditions, l'exégèse biblique risque de devenir de l'historiographie pure et une histoire de la littérature.

La deuxième conséquence, peut-être encore plus grave, est la disparition de l'herméneutique de la foi indiquée par Dei Verbum. Une herméneutique positiviste et séculariste qui nie la possibilité de la présence du divin et de l'accès au divin dans l'histoire de l'homme, tend alors, de fait, à prendre la place de l'herméneutique croyante.

Les Pères synodaux remercient sincèrement les nombreux exégètes et théologiens qui ont apporté et continuent d'apporter une aide essentielle dans la découverte du sens profond des Écritures mais ils demandent à tous de s'engager davantage pour que l'on parvienne avec plus de force et de clarté au niveau théologique de l'interprétation biblique.

Pour réussir vraiment à faire grandir cet amour pour les Écritures, comme le souhaite le Concile, il faudra appliquer avec davantage de soin les principes indiqués de manière exhaustive et claire dans Dei Verbum.

Proposition 27

Surmonter le dualisme entre exégèse et théologie

Pour la vie et la mission de l'Église et pour l'avenir de la foi au sein des cultures contemporaines, il faut surmonter le dualisme entre exégèse et théologie. Il n'est malheureusement pas rare, même aux niveaux académiques les plus élevés, que l'on sépare exégèse et théologie de manière stérile.

Une conséquence préoccupante de cela est l'incertitude et le manque de solidité qui caractérisent le cheminement de formation intellectuel, notamment de certains futurs candidats aux ministères ecclésiaux. La théologie biblique et la théologie systématique sont deux dimensions de cette réalité unique que nous appelons théologie.

Les Pères synodaux lancent donc un appel, avec estime, aussi bien aux théologiens qu'aux exégètes afin que grâce à une collaboration plus claire et harmonieuse, ils ne privent pas la théologie contemporaine de la force des Écritures et ne réduisent pas l'étude des Écritures à la seule révélation de la dimension historiographique des textes inspirés. « Là où l'exégèse n'est pas théologie, l'Écritures ne peut être l'âme de la théologie et, vice versa, là où la théologie n'est pas essentiellement interprétation de l'Écritures dans l'Église, cette théologie n'a plus de fondement » (Benoît XVI, 14 octobre 2008).

Proposition 28

Dialogue entre exégèse, théologiens et pasteurs

On demande aux Conférences épiscopales de promouvoir des rencontres régulières entre les pasteurs, les théologiens et les exégètes pour promouvoir une plus grande communion au service de la Parole de Dieu. Les Pères synodaux souhaitent qu'exégètes et théologiens puissent partager toujours mieux les fruits de leur science pour l'augmentation de la foi et l'édification du peuple de Dieu, en conservant toujours à l'esprit les dimensions caractéristiques de l'interprétation catholique de la Bible (cf. Commission pontificale biblique, L'interprétation de la Bible dans l'Église III).

Proposition 29

Difficulté de la lecture de l'Ancien Testament

Des difficultés dans la lecture de l'Ancien Testament surgissent parfois à cause de textes contenant des éléments de violence, d'injustice, d'immoralité, de figures bibliques, parfois même importantes, peu exemplaires.

Une préparation adéquate des fidèles pour la lecture de ces pages est donc nécessaire ainsi qu'une formation qui permette de lire les textes dans leur contexte historique et littéraire pour favoriser la lecture chrétienne. La clé herméneutique centrale de cette lecture chrétienne est l'Évangile et le commandement nouveau de Jésus Christ qui s'est accompli dans le mystère pascal. On recommande par conséquent de ne pas négliger la lecture de l'Ancien Testament qui, malgré quelques difficultés, est essentiel à la compréhension totale de l'histoire du salut (cf. DV 15).

Proposition 30

Pastorale biblique

Dei Verbum exhorte à faire de la Parole de Dieu non seulement l'âme de la théologie mais aussi l'âme de toute la pastorale, de la vie et de la mission de l'Église (cf. DV 24). Les évêques doivent être les premiers promoteurs de cette dynamique dans leurs diocèses. Pour annoncer la Parole, pour l'annoncer de manière crédible, l'évêque doit se nourrir lui le premier, de la Parole de Dieu, pour soutenir et rendre toujours plus féconde son ministère épiscopal. Le synode recommande d'intensifier la « pastorale biblique » non pas en la juxtaposant à d'autres formes de la pastorale mais comme animation biblique de toute la pastorale.

Tous les baptisés participent à la mission de l'Église sous la conduite des pasteurs. Les Pères synodaux souhaitent exprimer leur plus vive estime, leur reconnaissance et leurs encouragements pour le service à l'évangélisation que tant de laïcs, en particulier des femmes, offrent avec générosité et esprit d'engagement, dans les communautés dispersées à travers le monde, à l'exemple de Marie Madeleine, premier témoin de la joie pascale.

Proposition 31

Parole de Dieu et prêtres

La Parole de Dieu est indispensable pour former le cœur d'un bon pasteur, ministre de

la Parole. A ce propos, Pastores dabo vobis rappelle que : « Le prêtre devra être le premier à croire à la parole dans la pleine conscience que les paroles de son ministre ne sont pas 'siennes', mais de Celui qui l'a envoyé. De cette parole il n'est pas maître. Il en est le serviteur. De cette parole il n'est pas l'unique possesseur : il en est le débiteur à l'égard du peuple de Dieu » (Jean-Paul II, Exhortation apostolique post-synodale Pastores dabo vobis, 26). Les prêtres, et en particulier les curés, sont appelés à se nourrir chaque jour des Saintes Écritures et à les transmettre avec sagesse et générosité aux fidèles confiés à leurs soins.

Proposition 32

Formation des candidats à l'ordre sacré

Les candidats au sacerdoce doivent apprendre à aimer la Parole de Dieu. Que l'Écritures soit donc l'âme de leur formation théologique, en soulignant la circularité indispensable entre exégèse, théologie, spiritualité et mission. La formation des prêtres doit alors embrasser de multiples approches à l'Écritures :

- La lecture orante, en particulier la Lectio divina, aussi bien personnelle que communautaire, dans le cadre d'une première lecture de la Bible. Il faudra la poursuivre pendant tout le parcours de la formation, en tenant compte de ce que l'Église prescrit quant aux soins à apporter aux retraites et aux exercices spirituels dans l'éducation des séminaristes.

- Se nourrir avec assiduité de la Parole de Dieu, également à travers la richesse e l'Office divin.

- La découverte de l'exégèse dans ses diverses méthodes. Une étude précise et ample des règles herméneutiques est nécessaire pour surmonter les risques d'une interprétation arbitraire. Il faut comprendre correctement les méthodes de l'exégèse, avec leurs possibilités et leurs limites, pour permettre une compréhension juste et féconde de la Parole de Dieu.

- La connaissance de l'histoire de ce qu'a produit la lecture des Écritures chez les Pères de l'Église, les saints, les docteurs et les maîtres de la spiritualité jusqu'à nos jours.

- L'intensification, pendant les années de séminaire, de la formation à la prédication, et la vigilance sur la formation permanente pendant l'exercice du ministère, afin que l'homélie puisse interpeller ceux qui écoutent (cf. Ac 2, 37).

- Parallèlement à la formation à l'intérieur du séminaire on invitera les futurs prêtres à participer à des rencontres avec des groupes ou des associations de laïcs rassemblés autour de la Parole de Dieu. Ces rencontres, organisées pendant une période suffisamment longue, favoriseront chez les futurs prêtres l'expérience et le goût de l'écoute de ce que l'Esprit Saint suscite chez les croyants rassemblés en tant qu'Église, qu'ils soient petits ou grands.

Il ne faut pas négliger une étude sérieuse de la philosophie qui permette d'évaluer clairement les présupposés et les implications contenues dans les diverses herméneutiques appliquées à l'étude de la Bible (cf. Optatam totius, 15).

A ce propos il serait souhaitable que les facultés philosophiques développent et

enseignent une pensée philosophique et culturelle (art et musique) ouverte à la transcendance afin que les disciples puissent mieux écouter et mieux comprendre la Parole de Dieu qui peut seule combler les désirs du cœur humain (cf. Fides et ratio, 83).

Un renouvellement des programmes académiques (cf. Jean-Paul II, Constitution apostolique *Sapientia Christiana*) est souhaitable pour que l'étude systématique de la théologie apparaisse mieux à la lumière de l'Écriture Sainte. Par ailleurs, toute révision des cours dans les séminaires et les maisons de formation devra veiller à donner à la Parole de Dieu la place qui lui est due dans les différentes dimensions de la formation.

Proposition 33

Formation biblique des chrétiens

L'amour de la Bible est une grâce de l'Esprit Saint qui imprègne toute la vie du croyant. Il faut donc former les chrétiens à apprécier ce don de Dieu : « Si tu savais le don de Dieu... » (Jn 4, 10), dit le Seigneur.

Il est par conséquent souhaitable que dans chaque région culturelle soient établis des centres de formation pour les laïcs et pour les missionnaires de la Parole où l'on apprenne à comprendre, vivre et annoncer la Parole de Dieu. Par ailleurs, selon les diverses nécessités, il faudrait fonder des instituts spécialisés en études bibliques pour exégètes afin qu'ils aient une solide compréhension théologique et qu'ils soient sensibles aux contextes de leur mission. Ceci peut être fait aussi en réexaminant ou en renforçant les structures qui existent déjà, comme les séminaires ou les facultés. Il est enfin nécessaire d'offrir une formation adéquate dans les langues bibliques, aux personnes qui traduiront la Bible en différentes langues modernes.

Proposition 34

Animation biblique et jeunes

De même que Jésus invita un jeune à le suivre, il faut aujourd'hui inviter des enfants, des adolescents et des jeunes à le suivre afin qu'ils puissent trouver la réponse à leur recherche dans la Parole du Seigneur Jésus. Dans l'animation biblique de la pastorale de la jeunesse, on tiendra compte de l'invitation de Benoît XVI : « Chers jeunes, je vous exhorte à devenir des familiers de la Bible, à la garder à portée de la main, pour qu'elle soit pour vous comme une boussole qui indique la route à suivre » (Message pour la XXI Journée mondiale de la Jeunesse, 9 avril 2006). Il serait bon que l'Écriture soit présentée dans ses implications vocationnelles afin d'aider et d'orienter de nombreux jeunes dans leurs choix de vocation, également jusqu'à la consécration totale. Que les jeunes générations soient accueillies, écoutées et accompagnées avec amour par la communauté chrétienne, pour être introduites à la connaissance de l'Écriture par des éducateurs, de vrais témoins passionnés par la Parole de Dieu. Les jeunes eux-mêmes seront ainsi conduits à aimer et à transmettre l'Évangile, notamment aux jeunes de leur âge.

Proposition 35

La Bible et la pastorale de la santé

Au cours de sa vie, Jésus a soigné et guéri les malades et à travers ce service il a

montré un signe de la présence du Royaume de Dieu (cf. Lc 7, 22). Les Écritures continuent aujourd'hui encore à offrir aux malades et à tous ceux qui souffrent, une parole de réconfort, d'encouragement et aussi de guérison spirituelle et physique. La prière des psaumes rejoint en profondeur et donne à chacun les paroles mêmes de Dieu pour exprimer sa souffrance et son espérance. Les Pères synodaux exhortent donc ceux qui sont en contact avec les personnes affligées par toute sorte de mal, à leur apporter, humblement mais avec audace, la Parole vivifiante du Seigneur Jésus aussi bien dans l'Écritures que dans l'Eucharistie. Aujourd'hui encore il est indispensable que la Parole de Dieu inspire toute la pastorale de la santé, en conduisant les malades à découvrir à travers la foi, que leur souffrance les rend capables de participer à la souffrance rédemptrice du Christ (cf. 2 Co, 4, 8-11.14).

Proposition 36

Écritures Sainte et unité des chrétiens

La Bible est véritablement un lieu privilégié de rencontre entre les diverses Églises et communautés ecclésiales. Écouter ensemble les Écritures nous fait vivre une communion réelle même si elle n'est pas pleine (cf. Relatio post disceptationem, n. 36). « Écouter ensemble la Parole de Dieu, pratiquer la Lectio Divina de la Bible... constitue un chemin pour atteindre l'unité de la foi, comme réponse à l'écoute de la Parole » (Discours de Benoît XVI, 25 janvier 2007). L'écoute commune des Écritures nous pousse ainsi au dialogue de la charité et fait grandir celui de la vérité. La compréhension du sujet autorisé de l'interprétation dans l'Église (spécialement le magistère reste une question œcuménique ouverte. On doit donc intensifier l'étude et la recherche biblique commune. De la même manière il est nécessaire d'intensifier l'engagement commun pour les traductions et la diffusion de la Bible, tout comme les célébrations interconfessionnelles de l'écoute de la Parole de Dieu.

Proposition 37

Présence de Sa Sainteté Bartholomée 1er

Les pères synodaux rendent grâce à Dieu pour la présence et les interventions des délégués fraternels, les représentants des autres Églises et Communautés ecclésiales, et de manière particulière pour la prière des vêpres présidées par le Saint-Père Benoît XVI, avec Sa Sainteté Bartholomée 1er, patriarche œcuménique de Constantinople. Les paroles du patriarche œcuménique adressées aux pères synodaux ont permis de faire l'expérience d'une profonde joie spirituelle et de vivre une expérience vivante de communion réelle et profonde, même si celle-ci n'est pas encore parfaite ; nous y avons goûté la beauté de la parole de Dieu, lue à la lumière de la sainte liturgie et des pères, une lecture spirituelle fortement ancrée dans notre temps.

De cette manière nous avons vu qu'en allant au cœur de l'Écritures Sainte nous rencontrons réellement la Parole dans la parole ; laquelle ouvre les yeux des fidèles pour répondre aux défis du monde actuel. En outre, nous avons partagé l'expérience joyeuse d'avoir pour l'orient et l'occident des pères communs. Cette rencontre stimule de nouveaux témoignages de communion dans l'écoute de la Parole de Dieu et de prière fervente à l'unique Seigneur afin que se réalise au plus tôt la prière de Jésus : « Ut omnes unum sint » (Jn 17, 21).

TROISIÈME PARTIE

LA PAROLE DE DIEU DANS LA MISSION DE L'Église

Proposition 38

Devoir missionnaire de tous les baptisés

La mission d'annoncer la Parole de Dieu est le devoir de tous les disciples de Jésus Christ comme conséquence de leur baptême. Cette conscience doit être approfondie dans chaque paroisse, dans chaque communauté et organisation catholique ; des initiatives qui permettent à tous d'avoir accès à la Parole de Dieu doivent être proposées, spécialement aux frères baptisés, mais pas suffisamment évangélisés. Puisque la Parole de Dieu s'est faite chair pour être transmise aux hommes, la rencontre avec des témoins qui la rende présente et vivante est un moyen privilégié pour la connaître.

A travers leurs charismes et leur expérience, les instituts missionnaires apportent une collaboration particulière à la mission. En outre la réalité des mouvements ecclésiaux est une richesse extraordinaire de la force évangélisatrice de l'Église de notre temps, incitant l'Église à développer de nouvelles formes d'annonce de l'Évangile. Les laïcs sont appelés à redécouvrir la responsabilité d'exercer leur devoir prophétique, qui découle directement du baptême, et témoigner de l'Évangile dans la vie quotidienne : à la maison, dans le travail et partout où ils se trouvent. Ce témoignage conduit souvent à la persécution des fidèles à cause de l'Évangile. Le synode fait appel aux responsables de la vie publique afin que soit garantie la liberté religieuse.

En outre, il est nécessaire d'ouvrir des itinéraires d'initiation chrétienne, qui, à travers l'écoute de la parole, la célébration de l'Eucharistie et l'amour fraternel vécu en communauté, puissent conduire à une foi toujours plus mature. Il faut prendre en considération la nouvelle demande issue de la mobilité et du phénomène des migrations qui ouvre de nouvelles perspectives d'évangélisation, parce que les immigrés n'ont pas seulement besoin d'être évangélisés mais peuvent être eux-mêmes des agents d'évangélisation.

Proposition 39

La Parole de Dieu et l'engagement dans le monde

La Parole de Dieu contenue dans les Saintes Écritures et dans la tradition vivante de l'Église, aide la conscience et le cœur des hommes à comprendre et à aimer toutes les réalités humaines et la création. Elle aide en effet à reconnaître les signes de Dieu dans toutes les difficultés de l'homme engagé à rendre le monde plus juste et plus habitable ; elle soutient l'identification des « signes des temps » présents dans l'histoire ; elle pousse les croyants à s'engager pour ceux qui souffrent et sont victimes des injustices. Le combat pour la justice est la transformation constitutive de l'évangélisation (cf. *Evangelii nuntiandi*, 19).

Les pères synodaux adressent une pensée particulière à ceux qui, en tant que croyants, sont engagés dans la vie politique et sociale. Ils souhaitent que la Parole de Dieu puisse soutenir des formes de témoignage en mesure d'inspirer leur action dans le monde à la recherche du bien véritable de tous et dans le respect de la dignité de chaque personne. Il convient donc qu'ils soient préparés à travers une éducation adaptée selon les principes de la doctrine sociale de l'Église.

Proposition 40

Parole de Dieu et art liturgique

La grande tradition de l'orient et de l'occident a toujours estimé toutes les expressions artistiques en particulier les images saintes, inspirées de l'Écritures Sainte.

Nous apprécions tous les artistes amoureux de la beauté : les poètes, les hommes de lettre, les peintres, les sculpteurs, les musiciens, les acteurs de théâtre et de cinéma. Ils ont contribué à la décoration de nos églises, aux célébrations de notre foi, à l'enrichissement de notre liturgie, et dans le même temps, nombre d'entre eux ont aidé à faire percevoir le monde invisible et à traduire le message divin dans le langage des formes et des figures. Pour tout cela le synode exprime sa profonde gratitude.

Il convient de susciter dans tous les domaines de la culture une nouvelle saison où l'art puisse retrouver l'inspiration biblique et être un instrument capable de proclamer, chanter, faire contempler l'expression de la Parole de Dieu.

Lors de la construction d'églises, les évêques, dûment aidés, doivent être attentifs à ce que celles-ci soient des lieux adaptés à la proclamation de la Parole, à la méditation et à la célébration eucharistique. Les espaces saints, qui présentent le mystère chrétien en relation avec la Parole de Dieu, doivent le faire de manière éloquente, même en dehors des célébrations liturgiques.

Proposition 41

Parole de Dieu et culture

La Parole de Dieu est destinée à toute l'humanité. Il faut reconnaître qu'au cours des siècles elle a inspiré les différentes cultures, engendrant des valeurs morales fondamentales, des expressions artistiques élevées et des styles de vie exemplaires. Dans la Parole de Dieu, en effet, on retrouve diverses exigences qui peuvent aider aussi bien la science dans la recherche de conquêtes toujours nouvelles, que le dialogue avec ceux qui ne partagent pas notre foi. Ainsi, les pères synodaux souhaitent un dialogue entre Bible et culture, notamment face aux différentes demandes de sens présentes à notre époque, pour que les personnes puissent y trouver la réponse définitive à leur recherche.

Il serait bon d'organiser des groupes de lecture biblique également dans les milieux sécularisés ou parmi les non croyants, comme un chemin pour ouvrir le monde à Dieu par l'intermédiaire de la Parole de la Bible.

Proposition 42

Bible et traductions

Le synode recommande que dans les cultures proches et dans les mêmes régions linguistiques soit approuvée et utilisée la même traduction de la Bible aussi bien dans l'usage liturgique que dans l'usage privé.

De nombreuses Églises réparties dans le monde sont encore privées de Bibles traduites dans leurs langues locales. Pour cette raison, il est important avant tout de former des experts qui se consacrent aux diverses traductions de la Bible.

Proposition 43

Bible et diffusion

Le synode souhaite rappeler combien il est nécessaire que tous les fidèles puissent accéder avec facilité à la lecture des textes saints. Dans le même temps une mobilisation générale est demandée afin que le texte saint soit diffusé le plus largement possible et avec tous les instruments à disposition qu'offre la technologie moderne, notamment pour les porteurs de handicap, à qui s'adresse notre attention préférentielle.

Un engagement semblable requiert une forme exceptionnelle de collaboration entre les Églises afin que celles qui disposent de plus de moyens démontrent une plus grande solidarité dans l'aide aux besoins des Églises les plus en difficultés.

Les pères synodaux recommandent de soutenir l'engagement de la Fédération biblique catholique en vue d'un accès plus large à l'Écritures Sainte (cf. Dei Verbum 22) et afin que se développe toujours plus le nombre de traductions de l'Écritures Sainte et sa diffusion capillaire. Il est recommandé que cela s'effectue aussi en collaboration avec les différentes Sociétés bibliques.

Proposition 44

Moyens de communication sociale

Le synode souligne l'importance des moyens de communication sociale et des langages de la communication pour l'évangélisation. L'annonce de la Bonne Nouvelle trouve un nouvel espace dans la communication d'aujourd'hui caractérisée par l'intermédialité.

L'Église est appelée non seulement à diffuser la Parole de Dieu à travers les médias, mais aussi et surtout à intégrer le message de salut dans la nouvelle culture créée et amplifiée par la communication.

Le nouveau cadre de la communication nous permet de multiplier les moyens de proclamer et d'approfondir l'Écritures Sainte. Celle-ci, avec sa richesse, exige de pouvoir atteindre toutes les communautés, arrivant jusqu'aux personnes les plus éloignées également à travers ces nouveaux instruments.

Il est recommandé de bien maîtriser les moyens de communication, d'accompagner leur changement rapide et d'investir plus dans la communication à travers les différents instruments offerts, comme la télévision, la radio, les journaux, Internet... Il s'agit, dans tous les cas, de formes qui peuvent faciliter l'exercice de l'écoute obéissante de la Parole de Dieu. Il est nécessaire de préparer des catholiques convaincus et compétents, dans le domaine des communications sociales.

Proposition 45

Parole de Dieu et congrès mondial

A notre époque se multiplient les rassemblements à caractère mondiaux ; on ne considère donc pas important d'instituer un congrès spécifique sur la Parole de Dieu.

En revanche, il est important qu'au cours de tels rassemblements, on consacre un plus grand espace à l'étude et à la célébration de la Parole de Dieu. Les conférences épiscopales sont en outre invitées à soutenir et à promouvoir des journées dans le but de diffuser la Bible.

Proposition 46

Lecture croyante des Écritures : historicité et fondamentalisme

La lecture croyante de l'Écritures sainte, utilisée depuis l'antiquité dans la Tradition de l'Église, cherche la vérité qui sauve pour la vie de chaque fidèle et pour l'Église. Cette lecture reconnaît la valeur historique de la tradition biblique. C'est précisément à cause de cette valeur de témoignage historique que celle-ci veut redécouvrir la signification vivante des Écritures Saintes destinées aussi à la vie du croyant d'aujourd'hui.

Une telle lecture de l'Écritures se différencie des « interprétations fondamentalistes » qui ignorent la médiation humaine du texte inspiré et de ses genres littéraires. Afin d'utiliser de manière fructueuse la *Lectio divina*, le croyant doit être éduqué à « ne pas confondre inconsciemment les limites humaines du message biblique avec la substance divine de ce même message » (cf. Commission pontificale biblique, *L'interprétation de la Bible dans l'Église*, I F).

Proposition 47

La Bible et le phénomène des sectes

Nous sommes profondément préoccupés par la croissance et les changements du phénomène des sectes. De fait, les sectes de différentes origines, semblent offrir une expérience de la proximité de Dieu dans la vie de la personne et promettent un bonheur illusoire par l'intermédiaire de la Bible, souvent interprétée de manière fondamentaliste. Nous proposons :

- à travers une herméneutique vitale correcte des pages bibliques, d'intensifier l'activité pastorale pour fournir la nourriture de la Parole aux fidèles qui la cherchent ;
- d'apprendre de la riche expérience des premiers siècles de l'Église qui connut elle aussi des phénomènes similaires (cf. Jn 2, 19 ; 4, 2-3) ;
- de mieux connaître les caractéristiques particulières, les causes et les promoteurs des sectes telles qu'ils se présentent aujourd'hui ;
- d'aider les fidèles à bien distinguer la Parole de Dieu des révélations privées ;
- d'encourager les groupes de partage et de méditation pour s'opposer à l'attraction des sectes et du fondamentalisme.

Il est nécessaire que les prêtres soient préparés de manière adéquate pour faire face à ces nouvelles situations, qu'ils soient en mesure de proposer une animation biblique de la pastorale adaptée aux problèmes que rencontrent les personnes aujourd'hui.

Nous demandons au Saint-Siège d'étudier, en collaboration avec les conférences épiscopales et les structures compétentes des Églises orientales catholiques, le phénomène des sectes dans sa dimension mondiale et ses retombées, également

locales.

Proposition 48

Bible et inculturation

La Révélation s'est constituée en puisant dans les diverses cultures humaines les valeurs authentiques susceptibles d'exprimer la vérité, que pour notre salut, Dieu a communiqué aux hommes (cf. Dei Verbum 11). En effet, la Parole de Dieu, en tant que Révélation a plongé dans les cultures la connaissance de la vérité qui serait autrement inconnue et a créé le progrès et le développement culturel. Le mandat que le Seigneur donne à l'Église d'annoncer l'Évangile à toutes les créatures (cf. Mc 16, 15) implique la rencontre de la Parole de Dieu avec tous les peuples de la terre et leur culture. Cela suppose le même processus d'inculturation de la Parole de Dieu qui s'est produit dans la Révélation.

Ainsi, la Parole de Dieu doit pénétrer tous les milieux de telle façon que la culture produise des expressions originales de vie, de liturgie, de pensée chrétienne (cf. CT 53). Cela arrive lorsque la Parole de Dieu, proposée à une culture, « féconde comme de l'intérieur les qualités spirituelles et les dons propres à chaque peuple et à chaque âge, (...) les fortifie, les parfait et les restaure dans le Christ » (GS 58), suscitant ainsi de nouvelles expressions de vie chrétienne.

En vue d'une inculturation authentique du message évangélique, on doit assurer une formation des missionnaires avec des moyens adaptés pour connaître en profondeur le milieu de vie, les conditions socioculturelles, de telle façon que ceux-ci puissent s'insérer dans le milieu, dans la langue comme dans les cultures locales. Il revient en premier lieu à l'Église locale de parvenir à une authentique inculturation du message évangélique, en faisant naturellement attention au risque de syncrétisme. La qualité de l'inculturation dépend du niveau de maturité de la communauté chargée de l'évangélisation.

Proposition 49

Missio ad gentes

La Parole de Dieu est un bien pour tous les hommes, que l'Église ne doit pas conserver pour elle, mais partager avec joie et générosité avec tous les peuples et toutes les cultures, afin qu'eux aussi puissent trouver en Jésus Christ le chemin, la vérité et la vie (cf. Jn 14, 6).

En se tournant vers l'exemple de saint Paul, des apôtres et des si nombreux missionnaires qui, tout au long de l'histoire de l'Église, ont apporté l'Évangile aux peuples, ce synode réaffirme l'urgence de la mission « ad gentes », aussi à notre époque. Une annonce qui doit être explicite, faite non pas seulement à l'intérieur de nos églises, mais partout, et qui doit être accompagnée du témoignage cohérent de vie, qui met en évidence le contenu et le renforce.

Evêques, prêtres, diacres, personnes consacrées et laïcs doivent être proches également des personnes qui ne participent pas à la liturgie et ne fréquentent pas nos communautés. L'Église doit aller vers tous avec la force de l'Esprit (cf. 1 Co 2, 5) et continuer de manière prophétique à défendre le droit et la liberté des personnes d'écouter la Parole de Dieu, en cherchant les moyens les plus efficaces pour la

proclamer, même au risque de la persécution.

Proposition 50

Bible et dialogue interreligieux

Le dialogue avec les religions non chrétiennes représente un moment significatif dans la vie de l'Église et dans le dialogue avec les hommes. Les monothéismes, les religions traditionnelles d'Afrique et d'Australie, les antiques traditions spirituelles d'Asie, renferment des valeurs de respect et de collaboration qui peuvent favoriser grandement la compréhension entre les personnes et les sociétés. Les lignes directrices de ce dialogue sont fournies par la Déclaration du Concile œcuménique Vatican II *Nostra aetate*. Le synode rappelle également la nécessité que soit assurée de manière effective à tous les croyants la liberté de professer sa propre religion en privé et en public, ainsi que la liberté de conscience.

Proposition 51

Terre Sainte

Paul VI a appelé la Terre Sainte « le cinquième Évangile ». Le synode recommande les pèlerinages et, si possible, l'étude des Écritures Saintes en Terre Sainte et sur les traces de saint Paul. A travers cette expérience, les pèlerins et les étudiants comprendront mieux le milieu physique et géographique des Écritures et notamment le rapport entre les deux Testaments. Les pierres sur lesquelles Jésus a marché pourraient devenir pour eux les pierres de mémoires vivantes. Pour l'instant, les chrétiens en Terre Sainte ont besoin de la communion de tous les chrétiens, en particulier en ces jours de conflit, de pauvreté et de peur.

Proposition 52

Dialogue entre chrétiens et juifs

Le dialogue entre chrétiens et juifs appartient à la nature de l'Église. Fidèle à ses promesses, Dieu ne révoque pas l'Ancienne Alliance (cf. Rm 9 et 11). Jésus de Nazareth était juif et la Terre Sainte, la terre mère de l'Église. Chrétiens et juifs partagent les Écritures du peuple juif, que les chrétiens appellent l'Ancien Testament. Dans la descendance d'Abraham, juifs et chrétiens peuvent être une source de bénédiction pour l'humanité (cf. Gn 17, 4-5).

La compréhension juive de la Bible peut aider l'intelligence et l'étude des Écritures de la part des chrétiens.

L'interprétation biblique chrétienne est fondée sur l'unité des deux Testaments dans la personne de Jésus, Parole faite chair. En elle s'accomplit le sens plénier des Écritures en continuité et discontinuité à l'égard des livres inspirés du Peuple juif.

Il est suggéré aux conférences épiscopales de promouvoir des rencontres et des échanges entre juifs et chrétiens.

Proposition 53

Dialogue entre chrétiens et musulmans

« L'Église regarde aussi avec estime les musulmans qui adorent le Dieu unique » (Nostra aetate, 3). Ces derniers se réfèrent à Abraham et rendent leur culte à Dieu surtout dans la prière, l'aumône et le jeûne. Le dialogue avec eux permet de mieux se connaître et de collaborer dans la promotion de valeurs éthiques et spirituelles.

Dans ce dialogue, le synode insiste sur l'importance du respect de la vie, des droits de l'homme et de la femme, tout comme sur la distinction entre l'ordre sociopolitique et l'ordre religieux dans la promotion de la justice et de la paix dans le monde. Un thème important dans ce dialogue est également la réciprocité et la liberté de conscience et de religion.

Il est suggéré aux conférences épiscopales nationales, là où cela peut être fructueux, de promouvoir des cercles de dialogue entre chrétiens et musulmans.

Proposition 54

Dimension universelle de la Parole de Dieu et sauvegarde de la création

La Parole de Dieu nous transmet la beauté de Dieu à travers la beauté de la création et aussi à travers les images saintes comme les icônes du Verbe incarné. Ce sont des moyens par lesquels le mystère invisible de Dieu se rend d'une certaine manière visible et perceptible à nos sens. Les pères de l'Église ont toujours affirmé la dimension universelle de la Parole de Dieu qui se fait chair ; chaque créature, en effet, porte d'une certaine manière un signe de la Parole de Dieu. Toutes les choses créées trouvent en Jésus Christ mort et ressuscité, leur récapitulation définitive (cf. Ep 1, 10). Toutes les choses et les personnes sont donc appelées à être bonnes et belles dans le Christ.

Malheureusement, l'homme de notre temps a perdu l'habitude de contempler la Parole de Dieu dans le monde dans lequel il habite et qui lui a été donné par Dieu. C'est la raison pour laquelle la découverte de la Parole de Dieu, dans toutes ses dimensions, nous pousse à dénoncer toutes les actions de l'homme contemporain qui ne respectent pas la nature comme création.

Accueillir la Parole de Dieu témoignée dans l'Écritures Sainte et dans la Tradition vivante de l'Église, engendre une nouvelle manière de voir les choses, promouvant une authentique écologie, qui puise sa racine la plus profonde dans l'obéissance de la foi qui accueille la Parole de Dieu.

Ainsi, nous souhaitons que s'intensifie dans l'action pastorale de l'Église, l'engagement en vue de la sauvegarde de la création, en développant une sensibilité théologique renouvelée sur la bonté de toutes les choses créées dans le Christ, Parole de Dieu incarnée.

CONCLUSION

Proposition 55

Maria Mater Dei et Mater fidei

Le synode, qui, avant toute chose, entend renouveler la foi de l'Église dans la Parole de Dieu, se tourne vers Marie, la Vierge Mère du Verbe incarné qui par son oui à la parole de l'Alliance et à sa mission, accomplit parfaitement la vocation divine de

l'humanité. Les pères synodaux proposent de promouvoir parmi les fidèles la prière de l'Angelus, mémoire quotidienne du Verbe incarné, et celle du chapelet.

L'Église du Nouveau Testament vit là où la Parole incarnée est accueillie, aimée et servie dans le don total à l'Esprit Saint. La foi de Marie se développe ensuite dans l'amour par lequel elle accompagne la croissance et la mission du Verbe incarné. Sous la Croix du Fils, la foi et l'amour deviennent l'espérance avec laquelle Marie accepte de devenir la Mère du disciple bien-aimé et de l'humanité rachetée.

L'attention pleine d'amour et de dévotion à la figure de Marie comme modèle et archétype de la foi de l'Église, est d'une importance capitale pour opérer aujourd'hui aussi un changement concret de paradigme dans la relation de l'Église avec la Parole, aussi bien dans l'attitude d'écoute orante qu'à travers la générosité dans l'engagement pour la mission et l'annonce.

Unis au Saint-Père dans la prière afin que le synode « puisse apporter des fruits de renouveau authentique dans chaque communauté chrétienne » (Benoît XVI, Angelus à Pompei, 19 octobre 2008), les pères synodaux invitent les pasteurs et les fidèles à tourner leur regard vers Marie et à demander à l'Esprit Saint la grâce d'une foi vivante dans la Parole de Dieu faite chair. (Traduction ZF)

Sources : www.vatican.va - E.S.M.

Ce document est destiné à l'information; il ne constitue pas un document officiel

Eucharistie sacrement de la miséricorde - (E.S.M.) 09.12.2008 - T/Synode